

## La proposition belge de revoir l'accord du participe passé passe mal...

Quelle mouche a donc piqué les Belges? Ils ont osé toucher à un symbole de la langue française: l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir. Pour défendre cette idée explosive, deux anciens professeurs belges sont montés au front en publiant une tribune dans le quotidien Libération: *«Il serait absurde de croire que notre orthographe aurait atteint un degré de perfection intangible. Cela reviendrait à la considérer comme morte.»* Les auteurs de la tribune s'en prennent aussi à l'Académie française qui *«n'étant pas composée de linguistes, n'est jamais parvenue à produire une grammaire décente et ne peut donc servir de référence»*.

Sur les réseaux sociaux, la levée de boucliers est quasi générale. *«Il faut être sot pour penser et dire que l'orthographe est la science des ânes»*, s'énerve Olivier Siou, rédacteur en chef adjoint du service politique de France Télévisions.

Tout ceci n'est peut-être qu'une tempête dans un verre d'eau. Les auteurs affirmaient que *«la Fédération Wallonie-Bruxelles, en accord avec ses instances linguistiques, envisage sérieusement d'instaurer l'invariabilité du participe passé avec l'auxiliaire avoir»*. Or, le gouvernement francophone ne prévoit pas une telle réforme, a réagi mardi le porte-parole de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns. Le Conseil de la langue française a bien remis des avis plaidant pour cette évolution, qui induirait l'invariabilité du participe passé avec l'auxiliaire avoir, confirme-t-il à Belga. *«Tout ce qu'on peut espérer, ont finalement plaidé les auteurs, est que la ministre de l'Éducation écrive une circulaire de tolérance.»*